



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION
CONTRACTUEL A LA DIRECTION DE PROJET
AGENDA 21

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
01 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION CONTRACTUEL A LA
DIRECTION DE PROJET AGENDA 21**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 30 mars 2009, le Conseil municipal a créé un poste de chargé de mission environnement relevant des cadres emplois d'ingénieur ou d'attaché à la Direction de Projet Agenda 21.

Ce poste a fait l'objet d'un appel à candidature qui n'a pas permis de sélectionner un postulant fonctionnaire. C'est pourquoi, il est proposé de recourir au recrutement d'un candidat dont les diplômes et l'expérience sont de nature à répondre aux besoins du poste à pourvoir.

Le recrutement de ce candidat pourra s'opérer conformément à l'article 3 alinéa 5 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et il est proposé d'assurer à l'intéressé une rémunération correspondant à l'un des indices de la grille d'Ingénieur Territorial.

Les crédits nécessaires à ce recrutement sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accepter le recrutement d'un chargé de mission environnement à la Direction de Projet Agenda 21 contractuel.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON